

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2009

RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE FEDERATEUR

1) FINALITE DU COMITE FEDERATEUR

- Permettre une meilleure vie associative entre la S.N.H.F. dans son rôle fédérateur et les sociétés adhérentes.
- Favoriser les échanges entre les sociétés adhérentes elles-mêmes.
- Favoriser la communication entre les diverses composantes.
- Faire émerger les demandes et les souhaits.
- Que chaque société adhérente puisse apporter son expérience et son savoir faire.

Les sociétés adhérentes à la S.N.H.F. souhaitent que l'équité, avec les autres éléments constitutifs de la S.N.H.F. soit appliquée ! « Sans équité, aucune égalité n'est possible ».

Nos associations se révèlent aujourd'hui durables parce que ouvertes au plus grand nombre et cohérentes par leurs propositions !

Dans le contexte social actuel, il s'avère que le **modèle « associatif »** est un garant de poids (sa souplesse d'adaptation et son faible coût de fonctionnement). Il est justice sociale, parce qu'il permet à chacun d'accéder à la connaissance. Il est possible de partager. Il est efficacité. Il devient un bouclier social pour quelques adhérents fragilisés. Il est un lien social, il exprime la solidarité.

Non ! Le modèle associatif ne vieillit pas ! Il est moderne.

Certes, le recrutement de bénévoles actifs devient chaque année un peu plus difficile, si les sociétés adhérentes paraissent encombrées de quelques archaïsmes, cela ne perdurera pas.

Si les sociétés d'horticulture n'existaient pas, il faudrait les inventer !

2) BILAN DES ACTIONS REALISEES SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES

La S.N.H.F. « maison-mère » doit faire la preuve de son leadership et énoncer les principes fondamentaux de ses actions (tant dans sa communication que dans les réalisations).

Les sociétés adhérentes doivent être concrètement associées aux diverses activités, en particulier sur le plan des travaux et recherches en horticulture.

Renforcer l'appartenance : il faut multiplier les liens entre le Comité Fédérateur, les sociétés adhérentes et la S.N.H.F. !

Des dossiers précis ont été présentés :

- Une enquête pour mieux évaluer les attentes des sociétés adhérentes.
- Construire le réseau « interbibliothèques », dont les résultats sont très intéressants et suivis.
- Participer à la création du « *Conseil National des Jardins Collectifs et Familiaux* » (les travaux sont réguliers)
- Des enquêtes diverses : ⇒ participations des sociétés adhérentes au Concours National du Fleurissement de la France (chaque année !) **voir annexe 3**
 ⇒ l'art floral dans les sociétés adhérentes
- Le document « *Jardinier éco-responsable* » répond aux attentes d'un grand nombre d'adhérents de nos sociétés. Il est mis en ligne sur le site Internet de la S.N.H.F. (www.snhf.org) et des tirages papier seront mis à votre disposition.
- Les journées thématiques (un succès !)

3) JOURNEES A THEME

Journées à Thèmes de la S.N.H.F. (suivant le colloque scientifique annuel), une véritable réussite !

- « *Mieux arroser son Jardin* », organisées à Paris et Marseille
- « *Vive la Biodiversité dans les jardins* », organisées à Nantes, Nancy et Paris (avec le concours actif des sociétés locales adhérentes à la S.N.H.F.).

Ces journées méritent la plus grande attention ! En effet, c'est l'occasion pour un grand nombre d'adhérents et de sympathisants de mieux connaître et apprécier les travaux du Conseil Scientifique en référence aux colloques annuels. Présentées avec pédagogie et adaptées aux participants, les conférences actualisent de nombreux sujets d'actualités.

Une initiative S.N.H.F. qu'il faut suivre !

4) PRESENTATION DES PROJETS EN COURS ET A VENIR

- Colloques scientifiques
- Journées à thème
- Prix Bonpland
- La nouvelle communication de la S.N.H.F.
- Les journées de l'Arbre en prévision du colloque national de 2010
- Divers groupes de travail (voyages, roses, etc.)
- Rédaction de l'annuaire 2008/2009 de la S.N.H.F.

Dossiers en cours d'étude :

- Voyages organisés par la S.N.H.F. ou les sociétés adhérentes : des remises en causes diverses freinent ce dossier !

- Voyages des membres des sociétés adhérentes avec la S.N.H.F. : ce point est réglé.

- Voyages des membres de la S.N.H.F. avec les sociétés adhérentes : problèmes ?

- Journées de l'Arbre : une offre de service pour les sociétés adhérentes (une confirmation de l'appartenance !). Un projet national, partagé entre la S.N.H.F., les professionnels (privés et publics) et les sociétés adhérentes. Le groupe de travail s'active.

- Journées thématiques : une journée « arbres fruitiers avec exposition se prépare et le groupe de travail a fait des propositions.

5) CONCLUSION

Le Comité Fédérateur est un outil indispensable au sein de la S.N.H.F., il doit permettre de « *partager les talents et les espoirs des uns et des autres* ».

Ne demandez pas ce que la S.N.H.F. peut faire pour vous, demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire avec la S.N.H.F.